



OPIO, le 23 septembre 2025

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Arrondissement de GRASSE

MAIRIE d'OPIO
06650

**CONVOCATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de la Commune d'OPIO se réunira en Mairie
en séance publique :

Le Mardi 30 septembre 2025 à 18h30

Le Maire

Thierry OCCELETTI

Ordre du Jour :

- Procès-verbal de la séance précédente
- Délibérations :
 1. Convention relative à la répartition des dépenses de fonctionnement des écoles publiques avec la Commune de Nice pour l'année scolaire 2024/2025
 2. Convention relative à la répartition des dépenses de fonctionnement des écoles publiques avec la Commune de Valbonne de septembre 2025 à août 2029
 3. Renouvellement de l'adhésion au groupement de commande de fourniture d'électricité et services associés du Département des Alpes Maritimes pour la période 2026-2029
 4. Travaux d'enfouissement de l'éclairage public, la basse tension et des réseaux télécom au chemin du Moulin - Convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec le SICTIAM
 5. Création d'un marché de Noël et tarifs des emplacements
 6. Demande de subvention pour les manifestations culturelles 2026
 7. Etat de présentation d'admission en créances éteintes, consécutivement à la décision d'effacement de la dette par la commission de surendettement de la Banque de France
 8. Autorisation de signature du lot n°3 du marché des assurances pour la « Flotte automobile »
 9. Budget communal – Décision Modificative n°1

Ouverture au public : Du Lundi au Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Le Maire reçoit le Mardi et le Vendredi de 15 h 30 à 17 h 30

Les Adjointes reçoivent du Lundi au Vendredi de 16 h 00 à 17 h 30

Tél. 04 93 77 23 18 - Fax 04 93 77 72 60